

JOURNAL OFFICIEL

De la Principauté souveraine, indépendante de Bérétagne

Compte Rendu de la Chambre des Comptes – Avril 2020



Service de l'information publique officielle de Bérétagne

S.I.P.O.B

COMPTE RENDU DU MOIS DE MAI 2020

Chambre des Comptes de la Principauté de Bérétagne

Sommaire :

Sixième rapport de la Chambre des Comptes

I- *Rapport de la Chambre*

Aujourd'hui, premier juin 2020, nous, membres de la Chambre des Comptes rendons public le sixième rapport de notre institution. Le présent document donne suite au rapport publié le premier mai deux-mille-vingt.

Liste complète des transactions :

24 Mai 2020

- +19€ (Paiement de 5 timbres-poste)

25 Mai 2020

- -11.54€ (Achat d'un livret de 4 timbres-poste de la Principauté)
- -11.54€ (Achat d'un livret de 4 timbres-poste de la Principauté, deuxième commande)
- -0.94€ Achat d'un timbre-poste standard (République Française)

Au premier juin deux-mille-vingt, la Principauté de Bérémaigne dispose très exactement de 54.08€.

Au Palais Princier de Bérémaigne
Le 01 juin 2020

Publication approuvée par Son Altesse Sérénissime Emanuel, prince de Bérémaigne



Direction du Service de l'information publique officielle de Bérémaigne – S.I.P.O.B

Le 1^{er} jour du 6^{ème} mois de l'année 2020